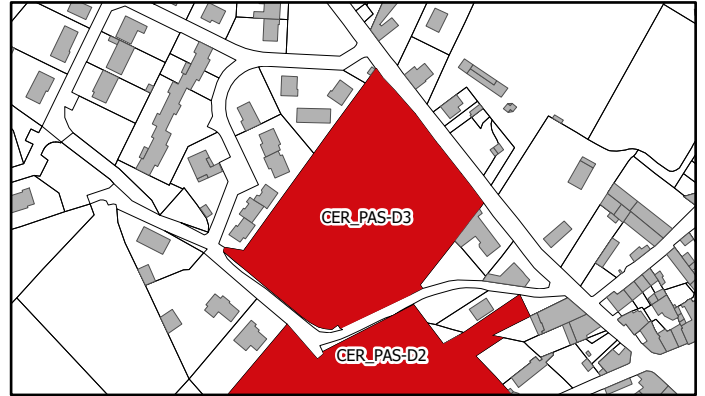
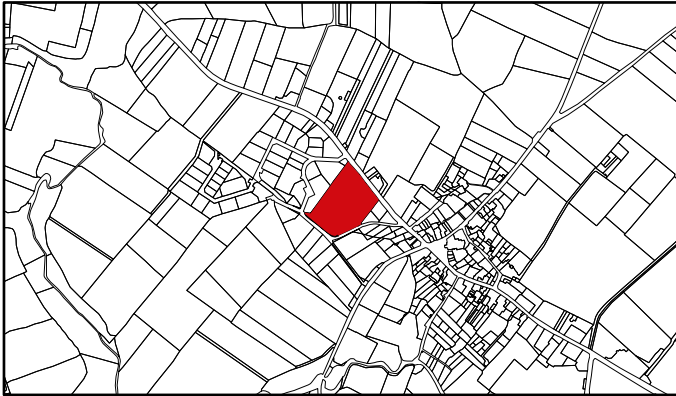


Localisation



État des lieux



- Localisation du site à l'ouest du centre-bourg de la commune
- Secteur intégré au sein d'un tissu urbain pavillonnaire et à proximité d'une exploitation agricole
- Secteur composé de propriétés privées, ainsi que d'une vigne en son centre
- Terrain présentant plusieurs accès par voies publiques à l'est, au nord, au sud
- Présence d'une aire de stationnement à l'est du secteur

Principes d'Aménagement



- Des accès seront créés depuis la rue de la mairie et la rue du garanneau, afin d'établir une connexion nord-sud à l'intérieur du secteur
- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant

Programmation

Densité minimum de logements: 18 logements/ha

Surface: 1,20 Ha